

Réunion du 23 Juillet 2020

L'an deux mille vingt, le jeudi 23 juillet à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-DE-BARREZ, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre IGNACE, Maire.

Présents : Mmes Josette SERRES, Lucette FONTANGE, Monique BARON Julie DORLET-PELLETIER, Anaïs FROMENT, Marcelle MAYONADE, Martine SAINT-PAUL, Fannie TUAILLON, MM. Bernard DUBEDAT, Yannick DELMAS, Pierre ROMIEU

Membres absentes et excusées : - Mme Dominique DUMAS a donné pouvoir à Mme Martine SAINT-PAUL

- Mme Adeline JOAN-GRANGE a donné pouvoir à Mme Julie DORLET-PELLETIER

Membre absent : - M. Guy LAFORTUNE

Mme Julie DORLET-PELLETIER est élue secrétaire de séance.

Modification de l'ordre du jour : Ajout d'une délibération : Composition de la Commission Communale des Impôts Directs. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette modification et l'ordre du jour.

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2020

M. Lucette FONTANGE, Adjointe chargée des finances propose les budgets suivants :

Le budget primitif s'élève à

- Recettes et dépenses de fonctionnement : 845 588.69 €
- Recettes et dépenses d'investissement : 457 316.64 €

OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT VOTEES	Restes à réaliser 2019	Crédits inscrits 2020	TOTAL
Remboursement capital emprunts		73 893.00 €	73 893.00 €
Déficit		71 270.14 €	71 270.14 €
Dépôt et cautionnement		1 000.00 €	1 000.00 €
Eclairage Public	15 678.00 €	9 838.00 €	25 516.00 €
Voirie	4 329.62 €		4 329.62 €
Travaux Ecole Primaire	3 630.43 €	19 000.00 €	22 630.43 €
Tablettes Ecole	8 049.00 €		8 049.00 €
Frais d'Etude SPR	9 446.92 €	2 925.00 €	12 371.92 €
Réseaux Electrification Rue du Stade	6 540.34 €		6 540.34 €
Eclairage Public Rue du Stade	21 251.64 €		21 251.64 €
Travaux divers rue du Stade	20 787.60 €		20 787.60 €
Extincteur Maison des Randonneurs	471.00		471.00 €
Travaux réseaux électriques Route de Pleau		12 180.00 €	12 180.00 €
Matériel (barrières, transpalette, groupe électrogène)		2 230.80 €	2 230.80 €
Travaux Mur de soutènement rue de la		6 720.00 €	6 720.00 €

Paro			
Travaux Mairie		10 500.00 €	10 500.00 €
Travaux Appartement Mairie		2 200.00 €	2 200.00 €
Aménagement Aire de Jeux Parc de la Corette		10 827.00 €	10 827.00 €
Frais d'Etude		5 760.00 €	5 760.00 €
Travaux divers		137 788.15 €	137 788.15 €
Aire camping cars		1 000.00 €	1 000.00 €
TOTAUX	90 184.55	367 132.09	457 316.64 €

Le Budget Primitif Commune (section de fonctionnement et d'investissement) est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2020

Le budget primitif s'élève à

- Recettes et dépenses de fonctionnement : 110 554.11 €
- Recettes et dépenses d'investissement : 89 540.14 €

Le Budget Primitif Assainissement est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2020

Le budget primitif s'élève à

- Recettes et dépenses de fonctionnement : 26 035.33 €
- Recettes et dépenses d'investissement : 11 025.00 €

Le Budget Primitif Lotissement est approuvé à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Conformément au vote du budget le 23 juillet 2020, le Conseil Municipal accorde à l'unanimité les subventions suivantes aux associations :

- Prévention Routière pour un montant de 50 €
- Association pour la promotion et l'animation des marchés en Aveyron pour un montant de 50 €
- Anciens Combattants pour un montant de 100 €
- Société de Pêche (AAPPMA) pour un montant de 100 €
- Amicale du Parc de la Corette pour un montant de 100 €
- Association Sportive du Collège pour un montant de 195€
- Association Familles Rurales du Carladez pour un montant de 200 €
- Association des Assistantes Maternelles du Carladez pour un montant de 150 €
- Association Ski Club du Carladez pour un montant de 300 €
- Association Sportive du Collège Section Equestre pour un montant de 375€
- Basket-Ball Club du Carladez pour un montant de 300 €
- Carladez Goul Sportif pour un montant de 500 €
- ADMR du Carladez pour un montant de 500 €
- Association CinéMur pour un montant de 1 300 €
- Loisirs et Culture en Carladez pour un montant de 567 €
- Cyclo club du Carladez pour un montant de 300 €
- Volley-Club du Carladez pour un montant de 300 €
- Association les Vieux Volants pour un montant de 100 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers pour un montant de 813 €
- Moto Club du Carladez pour un montant de 100 €

- Le Valadou pour un montant de 200 €
- Délégation locale de la Croix Rouge pour un montant de 814 €
- Association Trait d'Union pour un montant de 500 €
- Association Carladez Pétanque pour un montant de 300€
- Association Comité de Jumelage Moréac pour un montant de 200€
- Association APE Collège pour un montant de 200€
- Association FSE Collège Viadène pour un montant de 100€
- Association Deux mains pour demain pour un montant de 100€

DELIBERATIONS

1° Composition de la Commission Communale des Impôts Directs :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de proposer aux Finances Publiques 12 membres : Mmes Josette SERRES - Martine SAINT-PAUL - Lucette FONTANGE - Marie-Line MARTY - Christiane VAYRE - Marie-Rose ALBOUZE - MM William CHIKLI - Christian GAUDEL - Gérard PRUNET - Michel HIBERT - Daniel LAMOUROUX - Albert CALMELS.

QUESTIONS DIVERSES

Maison KASPERS : entretien avec les riverains le 30 juillet après midi, suivi de la réunion publique à 20h30 à la salle des fêtes.

Retraite Mme GONZALEZ : une soirée aura lieu le 31 juillet à 18h au Jardin de Marie.

Prochaine réunion le 11 septembre 2020.

Séance close à 00h00

Le secrétaire de séance,



Po
Paul Saint-Paul

Le Maire,



Mayenne
D. Hervé